



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

FICHE DE PREPARATION		Pharmacie des Arcades		Corrigé fiche de préparation	
N° du candidat :		10 Rue Vauban - 25000 BESANCON		PM1 du sujet N°16	
Date de réalisation de la préparation :	Date limite d'utilisation (ou de péremption) :	Numéro de lot de la préparation :		Forme pharmaceutique :	
Date du jour	Date du jour + 1 mois	500		Gélules	
N° de lot des MP	Formule réalisée : Désignation des matières premières utilisées		Visa du double contrôle des pesées		
PA	Codéine phosphate		0.50 g		
PA	Paracétamol		3 g		
PA	Extrait sec harpagophytum		1 g		
EX	Lévilite		0.50 g		
	Excipient		qs		
	(Si le candidat choisit le lactose, attention à vérifier la mention de l'EEN sur l'étiquette)				
Calculs spécifiques :		Précisions sur le protocole de fabrication : (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé)		Coller le double de l'étiquetage :	
				Pharmacie des Arcades 10 Rue Vauban - 25000 Besançon gélules n°1126 Voie orale 1 gélule matin et soir n° lot : 500	
				PA par gélule Codéine phosphate 25 mg Paracétamol 150 mg Extrait sec Harpagophytum 50 mg	
				Expire : Date du jour + 1 mois	
RESPECTER LES DOSES PRESCRITES					
Date :					
Nom et signature du pharmacien responsable du préparatoire :					
<input type="checkbox"/> acceptation <input type="checkbox"/> refus Ne pas compléter les cases grisées					

FICHE DE PREPARATION		Pharmacie des Arcades		Corrigé fiche de préparation	
N° du candidat :		10 Rue Vauban - 25000 BESANÇON		PM2 du sujet N°16	
Date de réalisation de la préparation :	Date limite d'utilisation (ou de péremption) :	Numéro de lot de la préparation :	Quantité ou volume à préparer :	Nombre d'unités conditionnées :	Forme pharmaceutique :
Date du jour	Date du jour + 1 mois	501	120 g	1 flacon de 100 mL	Siróp
N° de lot des MP	Formule réalisée : Désignation des matières premières utilisées		Quantité pesée ou volume mesuré pour la préparation	Visa du double contrôle des pesées	Conditionnement
PA	Extrait fluide aubépine		10 g		Type et, éventuellement, tare du conditionnement :
PA	Sodium benzoate		2 g		1 flacon 100 ml
PA	Eau de fleur d'oranger		20 g		Rendement de la préparation :
EX	Siróp simple		88 g		. Ne pas compléter les cases grisées
					. Rendement du conditionnement :
					. Ne pas compléter les cases grisées
Calculs spécifiques :		Précisions sur le protocole de fabrication : (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé)			
Masse Eau Fleur d'Oranger : 20 ml x 1 = 20g		Pharmacie des Arcades 10 Rue Vauban 25000 Besançon			
Volume du flacon à utiliser : Densité du siróp = 1.22 120 g / 1.22 = 98.36 ml soit utilisation d'un flacon de 100 ml		Siróp n° 1127 - Voie orale 1 cuillerée à café au coucher n° lot : 501			
Solubilité Benzoate de sodium : 2g x 1.80P = 3.60 g d'eau au minimum		PA : Ext fluide aubépine 10 g Sodium benzoate 2 g Eau de fleur d'oranger 20 g Pour 120 g de siróp			
		Expire : Date du jour + 1 mois (contient du saccharose)			

FICHE DE PREPARATION		Pharmacie des Arcades 10 Rue Vauban - 25000 BESANÇON		Corrigé fiche de préparation PO du sujet N°16	
N° du candidat :	Date limite d'utilisation (ou de péremption) :	Numéro de lot de la préparation :	Quantité ou volume à préparer :	Nombre d'unités conditionnées :	Forme pharmaceutique :
Date de réalisation de la préparation :	Date du jour + 1 mois	502	100 g	1 pot	Pommade
N° de lot des MP	Formule réalisée : Désignation des matières premières utilisées			Visa du double contrôle des pesées	Conditionnement
PA	Cuivre sulfate		0.10 g		Type et, éventuellement, tare du conditionnement :
PA	Zinc sulfate		0.35g		Tare du pot 100 ml
PA	Zinc oxyde		10 g		Rendement de la préparation :
EX	Eau purifiée		10 g		. Ne pas compléter les cases grisées
EX	Graisse de laine		20 g		Rendement du conditionnement :
EX	Vaseline blanche		59.55 g		. Ne pas compléter les cases grisées
Calculs spécifiques :		Précisions sur le protocole de fabrication : (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé)			
		Coller le double de l'étiquetage : Pharmacie des Arcades 10 Rue Vauban - 25000 Besançon			
		Pommade n° 1128 Appliquer le soir sur les zones sèches. N° lot : 502		Voie cutanée	
		PA : cuivre sulfate 0.10 g		Expire : Date du jour + 1 mois	
		Zinc sulfate 0.35 g		Contient de la lanoline	
		Zinc oxyde 10 g			
		Pour 100 g de pommade			
		Date :			
		Nom et signature du pharmacien responsable du préparatoire :			
		<input type="checkbox"/> acceptation <input type="checkbox"/> refus Ne pas compléter les cases grisées			